



PRAXIS

LES EXPÉRIENCES  
INNOVANTES D'AVSF



PAYS  
Haïti

TITRE DU PROJET

KOREJADEN - Renforcement  
des capacités pour la  
relance de la caféiculture à  
Thiotte et Baptiste

BÉNÉFICIAIRES DIRECTS

200 caféiculteurs, membres  
des coopératives COOPCAB  
et UCOCAB

PARTENAIRES LOCAUX

Union des Coopératives  
Caféières de Baptiste  
(UCOCAB), Coopération de  
Coopératives des Planteurs  
de Café de l'Arrondissement  
de Belle Anse (COOPCAB),  
ISA Université de la  
République Dominicaine et  
INCAH (Institut National de la  
Caféiculture en Haïti)

PÉRIODE

2015 - 2017

COÛT TOTAL

450 000 euros

PRINCIPAUX BAILLEURS

AFD, Plan Sierra (ONG  
République Dominicaine)

# Régénération caféière en Haïti

Développer un outil financier innovant, adapté  
aux producteurs haïtiens, pour la régénération  
des jardins caféiers

## Le café est stratégique pour Haïti

En Haïti, le café est stratégique depuis le 18<sup>ème</sup> siècle. Jusqu'aux années 80, cette filière a pourtant fait l'objet d'un traitement de type "minier" : les paysans haïtiens ont fait historiquement l'objet de prélèvements majeurs et d'une extorsion permanente de la valeur ajoutée produite, de la part de l'Etat pour financer son fonctionnement, et d'exportateurs en position monopolistique. La filière n'a que peu bénéficié des politiques publiques d'investissement et de développement agricole.

La caféiculture haïtienne demeure cependant la base d'un véritable système agroforestier dans les zones de montagne. Dans le contexte de crise écologique, économique et sociale que traverse le pays, elle contribue à l'équilibre écologique des bassins versants, au maintien de petites exploitations agricoles familiales et à leur sécurité alimentaire. Le café d'Haïti est actuellement produit par plus de 200 000 familles, réparties dans neuf des dix départements du pays. Les principaux bassins de production sont Thiotte, Baptiste, Beaumont, Dondon, Mont Organisé et Carice.

Depuis vingt ans, la filière est en déclin. Les raisons en sont multiples. Un climat de plus en plus contrasté alternant

sècheresses prolongées et pluies intenses, l'augmentation de la pression des bio-agresseurs (rouille, scolyte...), enfin le vieillissement des plantations affectent la production. La baisse des cours sur le marché mondial a entraîné le retrait de la plupart des grands exportateurs traditionnels.

La filière café dispose pourtant d'un atout majeur par rapport aux autres filières agricoles : la structuration de son



© AVSF - Florian Coet

© AVSF - Florian Coet

tissu social à travers tout le pays. Citons les coopératives de producteurs, les réseaux de coopératives, la Plateforme nationale des producteurs et l'Institut National du Café (INCAH).

## Une urgence pour la relance de la filière : la régénération des jardins caféiers

Malgré les faiblesses propres à ces entités de la filière café, plusieurs grands projets nationaux ont été formulés avec l'appui technique et financier des bailleurs internationaux (AFD, BID, USAID, JICA...) pour lever, avec ces acteurs, les contraintes ci-dessus mentionnées<sup>1</sup>, améliorer la qualité du produit et aider Haïti à retrouver sa place sur la carte caféière mondiale. Or, force est de constater que ces projets n'ont eu que peu d'incidence positive sur la production de café, les volumes exportés ne cessant de diminuer<sup>2</sup>. Les caféiculteurs eux-mêmes soulignent que les précédents projets engagés par l'Etat et la coopération internationale n'ont pas suffisamment soutenu la relance de la production de café.

Le projet KOREKAFFE, mis en œuvre par AVSF de 2012 à 2014, a tenté de répondre à cette demande. Ses objectifs étaient d'améliorer la gestion de la filière café et les services aux producteurs des coopératives caféières haïtiennes, développer des méthodes de transfert de technologie et de diffusion de techniques d'intensification agroécologique du jardin créole caféier, enfin d'améliorer la gouvernance interprofessionnelle de la filière café. Dans le cadre de ce projet, les producteurs, et leurs coopératives, ont fait remonter la **demande à AVSF et aux représentants des bailleurs de mettre à leur disposition un outil d'investissement pour la régénération des jardins à base de café**, axé essentiellement sur l'augmentation de la production.

Ainsi est venue l'idée de créer le dispositif "KOREJADEN", dont l'objet principal est d'investir dans la régénération des anciennes plantations caféières, en vue d'augmenter la production.

### KOREJADEN : un outil d'investissement ...

Un système de crédit a ainsi été mis en place selon les modalités suivantes :

<sup>1</sup> Comme les projets PACHA ou KOREKAFFE (2012-2014, projet mis en œuvre par AVSF financé par l'AFD et la BID)

<sup>2</sup> Les exportations formelles (hors exportation informelle via la frontière dominicaine) sont passées de plus de 400.000 sacs en 1984 à moins de 30.000 sacs aujourd'hui.

- Prêt accordé sur une période de 5 ans.
- Le projet verse le montant des prêts aux différents réseaux de coopératives, sous forme de subvention.
- Les réseaux accordent ensuite les prêts aux producteurs par l'entremise des coopératives.
- Les producteurs sont sélectionnés sur la base de la fidélité à leur coopérative ainsi que sur d'autres critères relatifs à leurs compétences techniques et de gestion.
- Ces producteurs, en plus de s'engager à rembourser le crédit sur une base contractuelle auprès des coopératives et des réseaux, s'engagent à suivre une formation technique, prendre en compte les recommandations des techniciens des réseaux et fournir leurs données technico-économiques (pour la compilation et l'analyse des données, grâce à un cahier technique qui leur est fourni).
- Montant moyen du crédit : 1.500 US\$ - Superficie moyenne régénérée : 0.7 hectare

Korejaden a touché, à partir de 2013, environ 200 caféiculteurs de trois réseaux : UCOCAB, COOPCAB et APKAB. Le suivi a porté essentiellement sur la gestion du crédit, notamment sur la capacité des réseaux de coopératives à porter une telle initiative et la motivation des caféiculteurs.

Ayant constaté l'intérêt des caféiculteurs pour le dispositif, AVSF a décidé, de concert avec les réseaux, de répéter l'expérience pour tester la robustesse de cette innovation, en mettant en place le projet "Korejaden 2" sous le nom de "Renforcement des capacités pour la relance de la caféiculture en Haïti" (2015-2017).

Réalisé en collaboration avec deux partenaires de République Dominicaine, l'Université ISA et l'ONG Plan Sierra, et avec le soutien financier de l'AFD, il s'agissait en 18 mois de continuer de tester ce système d'investissement, en portant l'effort sur la formation des cadres qui opèrent dans la filière et l'établissement d'un système d'échange entre les caféiculteurs (sur les méthodes de sélection de semences de qualité, la mise en place de pépinières communautaires, la gestion de la fertilité et des bio-agresseurs).

### KOREJADEN 2 : un dispositif financier devenu aussi un outil de conseil technique

Pour atteindre l'objectif principal du projet - **régénérer 133 ha de café** - et pour cela, renforcer ce mécanisme de financement propre à la filière, les deux réseaux partenaires (UCOCAB et COOPCAB) ont sélectionné 200 caféiculteurs,



dont certains déjà bénéficiaires de la 1<sup>ère</sup> phase de ce projet expérimental. **Korejaden 2 a ajouté à l'outil financier une unité d'appui-conseil aux producteurs.**

Pour la régénération des anciennes plantations caféières et pour l'établissement de nouvelles plantations, KOREJADEN agit maintenant avec deux bras : un "bras financier" avec des fonds de crédit directement gérés par les réseaux des coopératives et un "bras technique" : le Service Conseil.

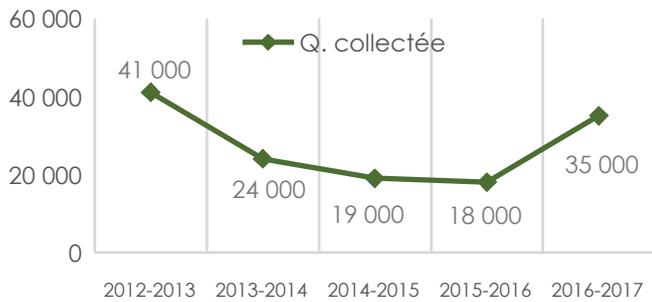
Créé dans les réseaux de coopératives partenaires, le Service Conseil est constitué de techniciens et d'agronomes (formés par ISA) apportant un accompagnement de proximité aux caféiculteurs utilisant le dispositif de crédit, dans la gestion technique et financière des jardins. AVSF apporte par

ailleurs aux réseaux, son appui dans le montage de la formation, la conception des outils de gestion du crédit, de suivi et d'accompagnement des producteurs.

Le dispositif KOREJADEN travaille sur la base d'un calendrier d'intervention auprès des producteurs, adapté à l'altitude à laquelle ils se trouvent et produisent. Un contrat, rédigé en créole, lie le producteur, la coopérative et son réseau. KOREJADEN s'est également doté de matériels achetés et utilisés en commun par les producteurs au sein d'un "Comité pour l'utilisation commune des outils liés à la régénération" (analogue aux CUMA françaises). Enfin, un outil important est le "cahier producteur", qui permet de faire le suivi des activités et de mesurer la performance agronomique et économique des parcelles dont la régénération est financée.

## KOREJADEN : des résultats probants

Au 30 mars 2017, plus de **133 hectares ont d'ores et déjà pu être régénérés**, ce qui a permis d'augmenter le volume de café exportable par les coopératives.



**Volume de café collecté pour l'exportation sur les 5 dernières années (en nombre de marmites)**

**Source : UCOCAB, 2017. Avec ratio cerise/café exportable de 1,2 livres (soit 0,54 kg) pour une marmite de cerises.**

Bien que fondamental, il ne s'agit pas là du seul résultat à retenir de cette expérience : **un modèle de crédits et de subventions spécifiques à la filière café a également été renforcé dans les deux réseaux de coopératives**. Ce mécanisme de financement est contrôlé et géré par ces réseaux. A date, il a permis d'investir environ **173.000 USD** dans la régénération des parcelles de 200 caféiculteurs membres des coopératives. Ce mécanisme permet d'augmenter également le fonds de roulement des coopératives pour la collecte du café.

Si le nouveau dispositif KOREJADEN 2 a entraîné une légère augmentation du coût de régénération d'un hectare de jardin caféier - de 1000 USD antérieurement à 1300 USD aujourd'hui -, force est de constater qu'il présente de nombreux avantages :

- En réduisant le nombre d'intermédiaires et d'intervenants, ce dispositif financier et de conseil technique est plus accessible aux producteurs et aux productrices que d'autres dispositifs de crédit actuellement existant.
- Il permet plus de proximité entre chaque réseau et ses membres, une plus grande fidélisation de ses membres et indirectement le renforcement des réseaux existants (légitimité, service pertinent, ...).
- Il simplifie également les mécanismes de décaissement, qui sont en adéquation avec le cycle cultural, avec une meilleure compréhension et adaptation à des cas de force majeure (sécheresse, cyclone).
- Enfin, le dispositif garantit que les fonds disponibles sont bel et bien utilisés pour la production caféière.



**Photos : parcelle non régénérée ci-dessus et ci-dessous parcelle régénérée.**



Un groupe de **200 producteurs** a été formé à la gestion technique et financière des jardins créoles café régénérés. Pour KOREJADEN 1, le taux de recouvrement de 2016 variait entre 80 à 90 % ; en 2017, il est prévu un taux de remboursement de l'ordre de 90 %.



© AVSF - Florian Coati

**Neuf jardins** ont été transformés en « jardins modèles » et font l'objet de visites par d'autres producteurs. Ce sont des lieux adaptés pour diffuser de nouvelles pratiques culturales telles que la taille, le contrôle de la densité, le contrôle des bourgeons et la gestion de la fertilité entre les producteurs.



Photo : cadre du Service-Conseil dans un jardin modèle

Pour régénérer les plantations, **quatre pépinières communautaires** ont également été installées pour produire plus de **50,000 plantules tolérantes à la rouille**, une maladie fongique qui affecte gravement les caféiers.



Photo : jardin régénéré à Baptiste

Enfin, **quinze professionnels** (agronomes, techniciens, vulgarisateurs) ont bénéficié de formations spécifiques, adaptées à leurs fonctions, dans le secteur du café ; ils constituent actuellement le Service-Conseil des réseaux de coopératives.

## Le défi : pérenniser le dispositif

Pour permettre à la filière de conserver les acquis du projet, le défi est en premier lieu de pérenniser le Service-Conseil des réseaux. Pour cela, il convient de prolonger un appui externe et le soutien financier de bailleurs, jusqu'à ce que les réseaux atteignent une rentabilité qui leur permettra de prendre en charge le coût de ce "bras technique".

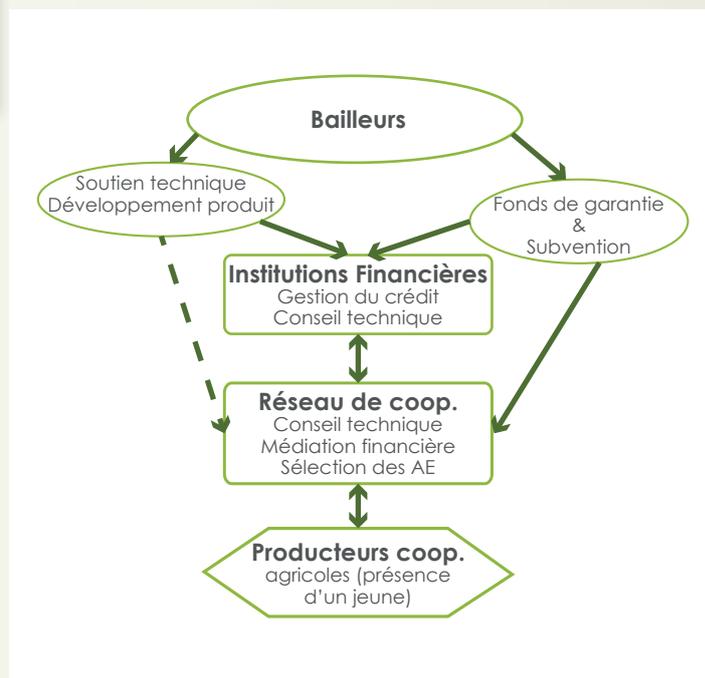
Le dispositif financier de KOREJADEN a d'ores et déjà montré

son efficacité : quand les fonds sont gérés directement par les réseaux des coopératives et que ceux-ci s'adressent à un nombre restreint de producteurs, ces réseaux peuvent les suivre et les contrôler facilement et obtenir un taux de recouvrement important.

Le changement d'échelle de ce dispositif financier et sa pérennité passeront maintenant par l'intégration d'institutions financières dans le mécanisme de financement et la gestion des fonds, tout en maintenant un rôle, déterminant, des réseaux de coopératives dans la sélection des producteurs, la médiation financière et le conseil technique.

Il s'agit donc de mettre en place avec ces institutions, des lignes de crédit qui prennent en compte les conditions socio-économiques des producteurs caféiers, comme l'a proposé avec succès KOREJADEN, en précisant les rôles respectifs et complémentaires des Institutions Financières (IF) et des réseaux. Ces derniers assureront l'interface entre les IF, les producteurs membres des coopératives et les producteurs individuels. Ils assureront également l'identification et la sélection des producteurs, ce qui rendra les coopératives encore attractives et les confortera dans leur rôle d'appui technique. Les producteurs pourront rembourser le crédit en café ou en espèce.

Pour les institutions financières en Haïti, il s'agit de se positionner sur un créneau important et porteur, puisqu'aucune d'entre-elles n'a encore développé de produits financiers pour cette filière café, alors que l'expérience KOREJADEN montre pourtant la pertinence et la rentabilité d'un tel dispositif financier sur une filière à haut potentiel pour l'économie haïtienne.





Le renforcement du dispositif devrait permettre à terme de limiter l'appui d'un intervenant externe comme AVSF auprès des gestionnaires des coopératives, qui est resté jusqu'à présent rapproché et déterminant, alors qu'il ne peut normalement être que provisoire.

Juin 2017

### Pour en savoir plus :

Sardou Jean-Denis  
s.jean-denis@avsf.org  
Katia Roesch  
k.roesch@avsf.org

### Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières

#### Lyon

14 F bis, av. Berthelot - 69007 Lyon  
Tél. : 04 78 69 79 59

#### Nogent-sur-Marne

45 bis av. de la Belle Gabrielle  
94736 Nogent-sur-Marne

Avec l'appui de l'Agence française de développement

